

Pôle Européen de Sécurité Globale

I – Le contexte

Les menaces qui pèsent sur les États et les sociétés à travers le monde, imposent aujourd'hui un renforcement et une adaptation de nos postures en matière de sécurité intérieure.

Au-delà de la réponse qui consiste à jouer sur le volant des effectifs de police et de gendarmerie, sur la mise en œuvre prolongée de dispositifs juridiques dérogatoires du droit public et sur des mesures d'urgence qui n'apportent pas de solutions pérennes et totalement efficaces face aux attaques qui sont aujourd'hui multiformes, il convient de réfléchir et mettre en place de nouvelles méthodes, de nouveaux process, et surtout d'adapter nos moyens afin de les porter au bon niveau d'intervention et de lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes. Cela passe certainement par des changements de doctrines, de culture en matière de sûreté publique et devrait se traduire par davantage de pédagogie auprès des citoyens, davantage de partage ainsi que par des modifications significatives d'approche en matière de coopération entre les différentes forces et structures qui œuvrent, d'une manière ou d'une autre, pour préserver la sécurité et l'ordre public.

Concrètement et au-delà d'une intégration plus forte entre police et gendarmerie, un rapprochement opérationnel avec les polices municipales et la sécurité privée doit être engagé pour créer de la complémentarité et de vraies stratégies de partage missionnel et informationnel.

Les logiques de travail et d'emploi doivent être repensées, tout comme les stratégies d'équipement des forces de sécurité.

L'ambition d'un pôle européen de la sécurité globale est de faciliter la mise en œuvre de ces logiques de rapprochement des principaux intervenants de la sécurité intérieure, publics (police, gendarmerie, police municipale) et privés (prestataires de sécurité privée, entreprises), afin de leur permettre de réfléchir ensemble, en fonction de leurs positionnements institutionnels et de leurs responsabilités, à la sécurité intérieure, ceci dans le cadre d'activités de formation, de recherche, d'ingénierie et de développement technologique.

Le renforcement des différentes chaînes de valeur dans le domaine de la sécurité intérieure en France et l'effet de levier que leur croisement peut produire ne peuvent se bâtir qu'en en amont, avec des centres de formation, de recherche et de développement, au cœur, avec des activités industrielles et des services regroupés en grappes d'entreprises (industrie de défense, secteur du numérique, assurance) et en filières, et enfin, en aval, avec des actions commerciales qui s'expriment au travers de grandes manifestations (Milipol) ou d'événements plus régionaux (Préventica). Conscient de l'intérêt d'une telle démarche, le ministère de l'intérieur a confirmé les enjeux importants du projet en demandant au Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans une note du 25 novembre 2017, d'associer les services de l'État à l'étude de faisabilité qui est engagée par la CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne et l'association FITS afin d'éclairer les conditions de réalisation du pôle.

Par ailleurs, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la métropole de Lyon se sont montrées particulièrement intéressées par le projet.

Le pôle européen de sécurité globale pourrait prendre la forme d'une plate-forme de partage mettant à disposition des structures pédagogiques lourdes ou spécialisées, ainsi que des capacités d'accueil dans le but de développer une véritable culture partagée. S'appuyant sur

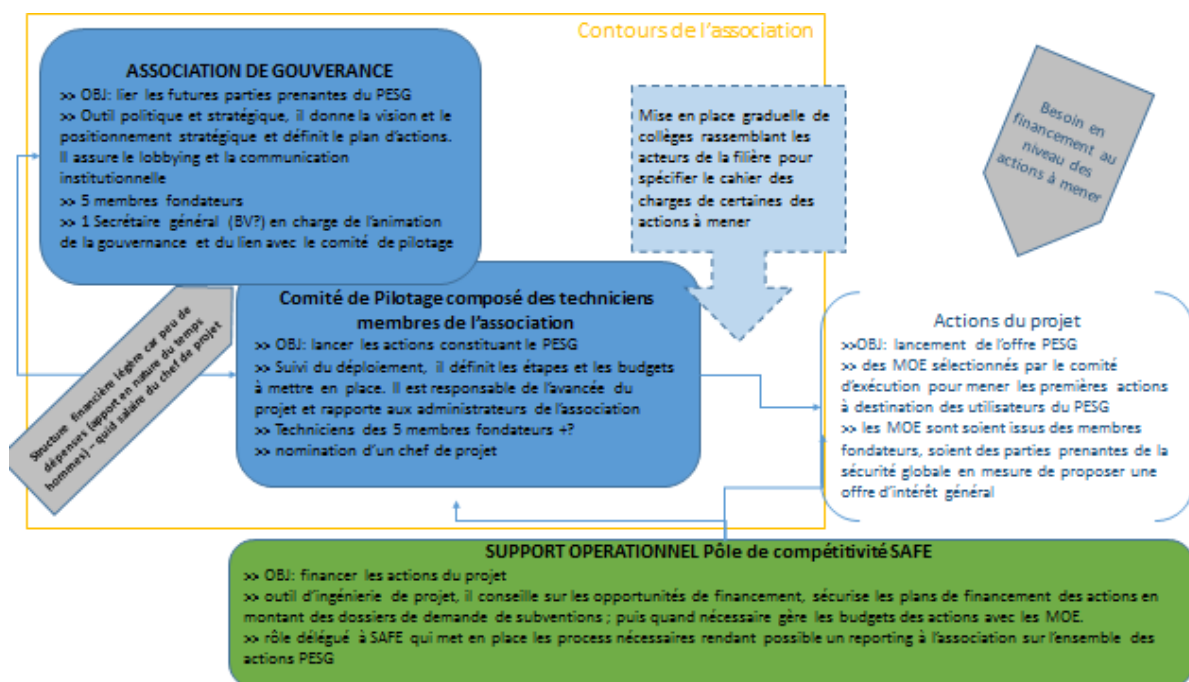
un écosystème régional riche, il a aussi pour vocation à devenir un véritable « pôle d'excellence » au niveau national et international en matière de sécurité globale, tout en associant le monde de l'éducation et les industries de la sécurité.

II- Enjeux pour la CCIM

La CCI Lyon métropole Saint Etienne Roanne est à l'origine du projet, dont les enjeux sont stratégiques à la fois pour l'attractivité du territoire, mais aussi pour garantir le développement des activités économiques de nos ressortissants.

Notre territoire concentre les éléments nécessaires à la mise en place opérationnelle de ce projet, Interpol, École Nationale Supérieure de la Police Saint Didier au Mont D'Or, Police Technique et Scientifique ainsi que de multiples sociétés privées opérant dans le domaine de la sécurité, des événements majeurs comme la fête de la Lumière, ou des salons nationaux ou internationaux.

Ce projet de plateforme propose une organisation structurée pour lancer la phase de faisabilité :



Une structure juridique qui préfigure la future société de gestion opérationnelle de la plateforme.

Un support opérationnel dans la phase de faisabilité qui pourrait être opéré par le pôle de compétitivité Safe, qui possède la structure adéquate pour monter et recevoir les diverses subventions de type FUI ou issue de l'Europe.

Safe est par ailleurs domicilié à la CCI Lyon métropole Saint Etienne Roanne dans le cadre de son implantation en Région Auvergne Rhône Alpes. C'est donc une structure technique et évolutive.

La CCILM serait administrateur de l'association de préfiguration au même titre que Grand Lyon Métropole, FITS, Safe, tous membres fondateurs.

Cette association de préfiguration pilote le projet dans sa phase de faisabilité et pour cela aura la responsabilité de l'engagement et du suivi des différents programmes d'actions.

III- Délibération de l'Assemblée Générale

Il est demandé à l'Assemblée Générale de confirmer la position de la CCILM au regard du projet et valider la proposition de constitution de l'association de préfiguration ainsi que la nomination de Xavier Pelletier, représentant de la CCI Lyon Métropole au sein de l'association.